



## Environnement Dhuï et Marne 93

Association agréée de protection de l'environnement, article L.141-1 du code de l'environnement  
à Clichy-sous-Bois, Gagny, Le Raincy, Montfermeil, Neuilly-sur-Marne, Neuilly Plaisance, Villemomble  
Association locale d'usagers, article R.121-5 du code de l'urbanisme  
auparavant Gagny Environnement

Gagny, le 20 avril 2017

Monsieur Francis Vitel  
Commissaire enquêteur

### Objet : Enquête publique sur le Grand Paris Express ligne16

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Veillez trouver ci-après les observations de l'association Environnement Dhuï et Marne 93 sur le dossier de demande d'autorisation unique concernant la ligne 16 du métro automatique Grand Paris Express.

L'association est favorable dans le principe à la réalisation de la ligne 16.

La création de la gare Clichy-Montfermeil est prévue à un emplacement situé :

- sur la promenade de la Dhuï : site Natura 2000, en PRIF, corridor écologique,
- à proximité de la forêt régionale de Bondy : site Natura 2000, en PRIF,

deux secteurs à enjeux environnementaux forts.

Cette gare occupera une surface « active » importante : 5448m<sup>2</sup> et générera une grande quantité de déblais.

La promenade de la Dhuï sera utilisée temporairement pour les besoins du chantier sur des emprises variables selon les sources : 5353m<sup>2</sup> (DRIEE), 3311m<sup>2</sup> (photo aérienne).

Il semble que le parc relais envisagé ne soit plus maintenant retenu par la SGP.

***Environnement Dhuï et Marne 93 demande que les mesures présentées au regard des impacts, de la consommation des espaces pendant le chantier et à terme soient présentées sur un même document « Gare Clichy-Montfermeil ».***

***Environnement Dhuï et Marne 93 demande que soient précisés les projets de construction dans le périmètre des 800m autour de la gare et la faisabilité du parc relais qui était envisagé par la SGP.***

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Commissaire enquêteur, l'expression de mes salutations distinguées.

Brigitte Mazzola  
Présidente